

Pédicure: le soin de pédicurie spécialisée chez l'enfant - Spécialisation en pédicurie spécialisée // #0705



Public

Pédicures spécialisés et podologues

Prérequis

Être pédicure spécialisé ou podologue

Objectifs

Cette formation est destinée aux pédicures spécialisés diplômés . Elle vous permettra de vous perfectionner, de manière pratique, dans des techniques de soins particulières.

Comme tous les professionnels de la santé, le pédicure spécialisé a besoin de mettre à jour ses connaissances tout au long de sa carrière, afin d'assurer à ses patients les meilleurs soins et conseils possibles.

Quand on pense « formation », on pense surtout cursus scolaire (formation initiale) qui permet d'acquérir les connaissances de base. Mais tout aussi indispensable est la formation continue, grâce à laquelle on se maintient toujours au top de ses performances tout au long de sa carrière.

Contrairement à la formation initiale, la formation continue apporte des solutions vraiment concrètes aux problématiques de ceux qui la suivent. Non seulement elle s'adapte au vécu des participants mais en plus elle leur permet de rencontrer des personnes au profil similaire. Les effets miroir jouent souvent un grand rôle dans la progression de chacun

Elle permet de maîtriser très rapidement les compétences et les savoir-faire recherchés.

Si vous ne voulez pas rater le train en marche, choisissez, vous aussi, la formation continue !

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 0705 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/80ef02e9-fe79-4184-a574-2f908b971ee7). (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/80ef02e9-fe79-4184-a574-2f908b971ee7>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations>) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

Ce n'est pas parce que le bébé ne marche pas que ses pieds ne peuvent pas souffrir et qu'il ne faut pas encadrer l'évolution.

En tant que pédicure spécialisé(e), nous sommes amenés à apporter beaucoup de conseils aux parents et de gérer les catastrophes...

De ce fait une connaissance approfondie est nécessaire :

- Qu'a de particulier le pied du nourrisson ?
- A quoi faut-il faire attention ?
- Evolution de son équilibre ?
- Chaussons ?
- Chaussures ?
- Déviations mineures ou pas ?
- Mauvaises positions ?
- Comment le soigner ?
- Que surveiller ?

- Quand et comment couper les ongles ?

Nous venons de citer le nourrisson mais nous en ferons de même pour l'enfant.

Informations pratiques

> Droit d'inscription

- ✔ Cette formation est agréée "chèques formation".

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Partenaires

Pedisanté | Association professionnelle | pédicurie spécialisée | Région Wallonie Bruxelles
(<https://www.pedisante.be/>)